



# SYNDICAT TRANSPORT SUD ESSONNE

5, Rue de la Mairie 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

## COMPTE-RENDU SUCCINCT Comité Syndical

Séance du 4 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatre juillet, à dix-neuf heures, le Comité syndical s'est réuni en séance publique à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, rue de la mairie, sous la présidence de M. Laurent Hesse Président du Syndicat mixte Transport Sud Essonne.

ETAIENT PRESENTS :

LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE, ARRANCOURT, AUVERS-SAINT-GEORGES, BOISSY-LA-RIVIERE, BOISSY-LE-CUTTE, CHAUFFOUR-LES-ETRECHY, CONGERVILLE-THONVILLE, ESTOUCHES, FONTAINE-LA-RIVIERE, GUILLERVAL, LA FORET-LE-ROI, MEREVILLE, MONDEVILLE, MONNERVILLE, PUSSAY, SACLAS, SAINT-CYR-LA-RIVIERE, VILLECONIN, VILLENEUVE-SUR-AUVERS ;

LES DELEGUES DE L'EPCI SUIVANT :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE ;

ETAIENT ABSENTS REPRESENTÉS :

LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE (POUVOIR DE SOPHIE PORTEJOIE A MARIE-CLAUDE HEURTEAUX) ET VIDELLES (POUVOIR DE JOSIANE BIHAN A LAURENT HESSE) ;

LES DELEGUES DE L'EPCI SUIVANT :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE (POUVOIRS DE JACQUES BERNARD A JACQUES ADRIEN ET MARIE-CLAIRE CHAMBARET A GUY DESMURS) ;

ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTÉS :

LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

ANGERVILLE, BOUTIGNY-SUR-ESSONNE, CHALOU-MOULINEUX, CHAUFFOUR-LES-ETRECHY, CONGERVILLE-THONVILLE, ESTOUCHES, GUILLERVAL, LA FORET-LE-ROI, MAUCHAMPS, RICHARVILLE, SACLAS, SOUSY-LA-BRICHE, VIDELLES, VILLECONIN, VILLENEUVE-SUR-AUVERS.

SECRETAIRE DE SEANCE :

MONSIEUR CEDRIC BONNEFOY

**Convocation le 26/06/2018**

**Nombre de membres du Comité Syndical**

En exercice	:	56
Présents	:	30
Absents	:	26
Absents représentés	:	4
<b>VOTANTS</b>	:	<b>34</b>

**Le quorum étant atteint, M. le Président a déclaré la séance ouverte à 19h05.**

**Les membres de l'assemblée ont :**

Reçu lecture de l'ordre du jour ;

Désigné à l'unanimité Cédric Bonnefoy délégué de la Commune de Fontaine-la-Rivière, secrétaire de séance.

- 1 - **Rapporte**, à l'unanimité, la délibération n°18-04 du 16 janvier 2017 approuvant la demande de retrait de la CCVE du TSE, **Confirme**, à l'unanimité, l'adhésion de la CCVE au TSE en représentation-substitution pour les communes de Baulne, Cerny, D'Huisson-Longueville, Guigneville-sur-Essonne, La Ferté-Alais, Itteville, Orveau, Saint-Vrain et Vayres-sur-Essonne.

- 2 - **Approuve**, à l'unanimité, le transfert en pleine propriété et à titre gratuit de la parcelle ZM 583 d'une contenance de 1 ha 36 a 09 ca issue de la division de la parcelle ZM 376 et correspondant au collège Hubert Robert de Méréville au profit du Conseil Départemental de l'Essonne ;  
**Autorise**, à l'unanimité, Monsieur le Président à signer l'acte de cession ainsi que tous les documents y afférents.
- 3- **Approuve**, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet ;
- 4- **Demande**, à l'unanimité, à la Région Île-de-France de confirmer son soutien en faveur des territoires ruraux ;  
**Emet**, à l'unanimité, le vœu d'une modification du règlement des circuits scolaires pour préciser que le libre choix du financement des circuits spéciaux sur le temps de la pause méridienne n'est pas applicable dans les territoires ruraux ayant mutualisé leurs restaurations scolaires ;

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président a clos la séance à **19 heures 40**.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus  
sera publié au Recueil des actes administratifs du Syndicat

Fait à Morigny-Champigny  
Le 04 juillet 2018



Le Président,  
Laurent HESSE

Affiché le  
05/07/2018